



Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 27 septembre 2020
2. Approbation du Procès-verbal de la 38ème Assemblée générale du 8 septembre 2019
3. Rapport de la Présidente Joëlle Leutwyler
4. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes
5. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables
6. Présentation et validation du Budget 2020
7. Election du Comité et des vérificateurs des comptes.
8. Election du nouveau Président
9. Principaux points de l'enquête sur les besoins des membres
10. Divers et propositions individuelles

Programme

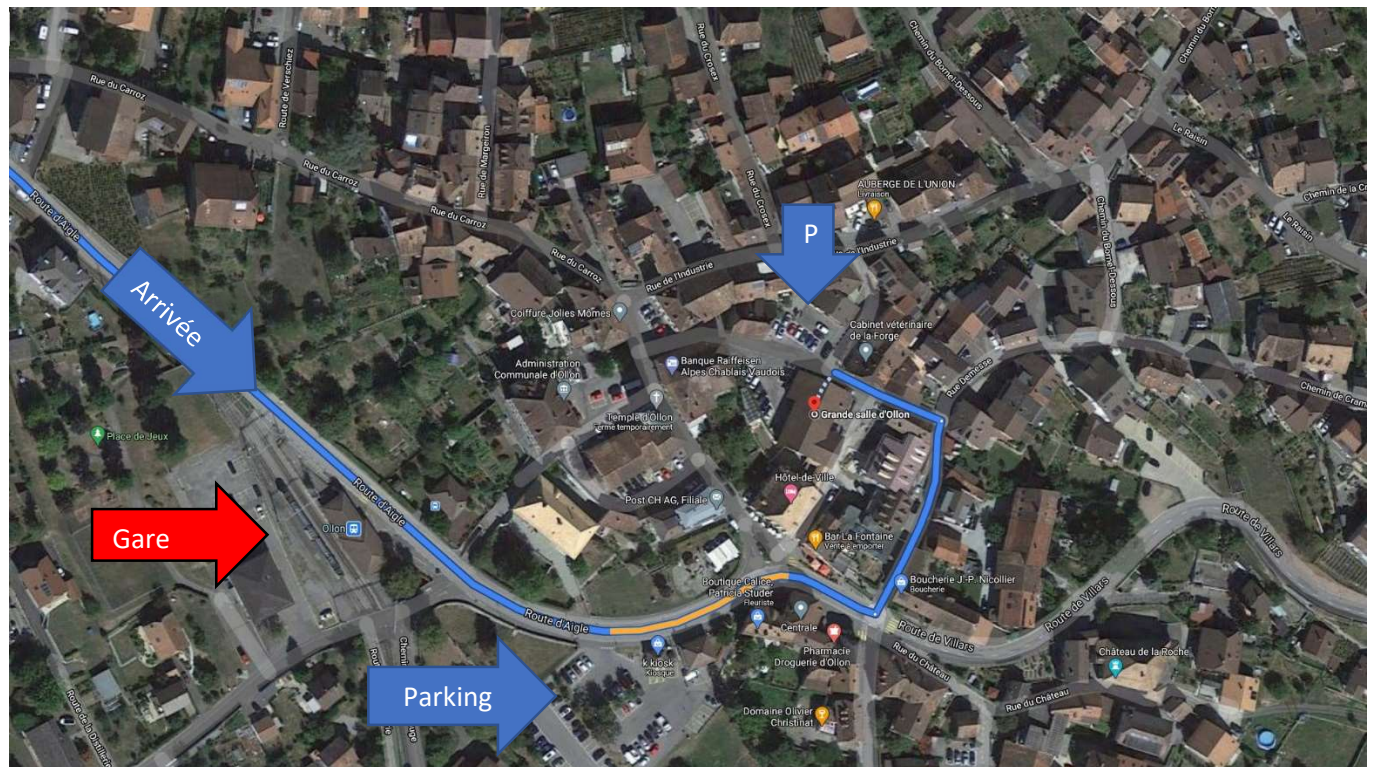
Dès	10h30 :	Arrivée et accueil des participants
	11h00 :	Assemblée générale, suivie d'un entretien avec nos consultants médicaux
	12h30 :	Apéritif
	13h00 :	Repas

Plan d'accès

Adresse : Grande salle d'Ollon, Chemin de la Forge 8, 1867 Ollon

Prendre sortie autoroute Aigle-Ollon-Les Mosses, suivre les panneaux en direction d'Ollon.

Des places de parking sont disponibles autour de la salle et un parking plus grand se trouve un peu plus tôt sur la route d'Aigle. Il est possible de rejoindre Ollon en transport publics jusqu'à la Gare d'Ollon, toute proche de la grande Salle ou nous nous retrouverons.





Procès-verbal de la 38^e Assemblée générale ordinaire du dimanche 8 septembre 2019, à Salvan

Présidence : Mme Joëlle Leutwyler, présidente
Sont excusés : Monsieur Laurent Corrado vérificateur des comptes, Sophie Gorin-Gottraux, Esther Guex, Nicoletta Bianchi, Denise Miéville, Dominique Miéville, et tous les membres ayant annoncé leur absence au secrétariat.
Procès-verbal : Guillaume Jolidon

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour de la 38^{ème} assemblée générale du 8 septembre 2019
2. Approbation du Procès-verbal de la 37^{ème} Assemblée générale du 2 septembre 2018
3. Rapport de la Présidente Joëlle Leutwyler
4. Rapport du Trésorier ad-intérim Laurent Pralong et du vérificateur des comptes
5. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables
6. Présentation et validation du Budget 2019
7. Election du Comité et des vérificateurs des comptes.
8. Présentation du nouveau site internet
9. Divers et propositions individuelles

La Présidente déclare ouverte la 38^e Assemblée générale ordinaire de l'ARC. Avant de passer à l'ordre du jour, elle salue la présence du Dr Paul Wiesel, les membres du comité, ainsi que toutes les personnes présentes. Elle leur souhaite une cordiale bienvenue, et remercie chaleureusement Huguette Maret et Guillaume Jolidon, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'organisation de l'Assemblée générale.

Elle excuse les trois diététiciennes conseils, le vérificateur des comptes, et tous les membres ayant annoncé leur absence au secrétariat.

Elle invite l'assemblée, si ce n'est déjà fait, à visiter les stands de nos exposants :

- Sonja's Desserts
- Les gourmandises de Pandora
- Pasta GlutenFree
- Aromax

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, elle remercie sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation et l'installation de cette assemblée générale, sous la responsabilité de Mme Huguette Maret, responsable pour la région Valais. Elle remercie également le secrétaire de l'ARC, Guillaume Jolidon, pour le soutien administratif.

La présidente rappelle que la convocation a été envoyée le 28 juin 2019, accompagnée de l'ordre du jour de cette assemblée, du procès-verbal de la précédente assemblée, des comptes 2018 et du budget 2019.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 38^{ème} assemblée générale du 8 septembre 2019

La présidente présente l'ordre du jour. Celui-ci est adopté par mains levées à l'unanimité, sans abstention.

2. Approbation du Procès-verbal de la 37^{ème} Assemblée générale du 2 septembre 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 septembre 2018 a été mis à disposition de chaque personne par email.

Il est adopté par mains levées à l'unanimité, sans abstention.

3. Rapport de la Présidente Joëlle Leutwyler

- À la suite du licenciement de la précédente secrétaire de l'ARC, le secrétariat a été repris par M. Guillaume Jolidon. Il assure entre autres chose la permanence téléphonique de l'association ainsi que toute sa gestion administrative. La présidente le remercie de son investissement au service de l'ARC.
- La publication du magazine a été internalisée et confiée à Mme Denise Miéville, membre du comité depuis 1 an et graphiste de profession. Celle-ci a également accepté de succéder à Mme Nathalie Barbagallo, démissionnaire, en tant que responsable de la région de Genève.
- Après le départ du Dr Corboz, il était important de trouver un-e pédiatre comme médecin consultant. C'est à peu près chose faite et les membres seront informés dès que possible par le biais du magazine.
- La situation financière de l'ARC reste délicate cette année. Au début de l'année, un membre, qui souhaite garder l'anonymat, a prêté à l'association plusieurs milliers de francs pour qu'elle puisse continuer à fonctionner. Dans l'intervalle, Mme Jolidon a développé un concept de sponsoring qu'elle présentera à la fin de cette partie statutaire. Le sponsoring que l'association pourra obtenir devrait remettre l'association sur pied sur un plus long terme.
- Mme Jolidon a également développé un tout nouveau site Internet pour l'ARC, qu'elle présentera en fin de séance. Il sera mis en ligne très prochainement.
- Le comité tient également à proposer des prestations régulières, notamment sous forme d'activités ou de cours organisés dans les régions. Le comité travaille à l'organisation de cours de lecture des étiquetages, au minimum à Genève et à Fribourg puis, dans un deuxième temps peut-être, à Lausanne.
- Comme les membres le savent bien, les cours de cuisine sans gluten ont toujours été fort appréciés des membres, mais l'ARC ne connaît plus de cuisinier qui soit à même de les donner. Dès lors, le comité a pris contact avec une cuisinière qui donne de tels cours depuis déjà quelques temps et est en train de réfléchir à une collaboration qui permettrait aux membres de bénéficier aussi de ses cours, par le biais de l'association.
- Les cafés-rencontre sont également toujours appréciés. Mmes Jolidon (à Neuchâtel) et Mathey (à Fribourg) ont organisé ces rencontres au printemps dernier, lesquelles ont eu un beau succès. La présidente souhaite en organiser un prochainement à Lausanne ou à proximité.
- Après la profonde réorganisation effectuée pendant les deux dernières années, le comité a réfléchi à l'adéquation des prestations de l'ARC. Il est apparu que les attentes des membres pourraient fort bien avoir changé avec les années, sans que cela apparaisse nettement. Il a donc été décidé de vérifier ce point en conviant tous les membres de l'ARC à répondre à une enquête en ligne que la présidente présentera rapidement en fin de séance, et qui sera proposée par voie électronique. Les résultats seront présentés en principe dans le magazine de décembre 2019, mais au plus tard en juin 2020.

- Tous les membres du comité sont bénévoles et le secrétaire de l'association est déjà bien occupé par les tâches qui lui sont confiées. Dès lors, toute aide serait la bienvenue. Les postes de responsables régionaux sont à repourvoir dans les régions de Lausanne, Jura et Ouest vaudois. Par ailleurs, le comité accueillerait très volontiers de nouveaux venus qui prendrait la responsabilité d'un dossier spécifique. En outre, les nouvelles idées sont toujours bienvenues.

Le comité a besoin d'aide dans différents domaines, dont notamment le soutien à la secrétaire générale pour des actions de marketing ou l'élaboration de dossiers pour récolter des fonds.

Les membres sont invités à proposer leurs idées et leurs candidatures directement à Joëlle Leutwyler, Laure Jolidon, ou Guillaume Jolidon.

La présidente clôt son rapport et passe la parole à Laurent Pralong pour la lecture des comptes.

4. Rapport du Trésorier Laurent Pralong et du vérificateur des comptes

Laurent Pralong lit le rapport et présente brièvement le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2018 préparés par Hervest Fiduciaire SA. et vérifiés le 21 août 2019 par M. Laurent Corrado, vérificateurs des comptes pour l'ARC.

Le total du bilan se monte à CHF **40'694.64** et est composé en actifs du solde du compte postal de CHF **16'604.89**, de créances de tiers, du stock classeur CHF **4750.00**, et en passif des dettes de CHF **10'508.70**, des provisions de CHF **6600.00** et des capitaux propres de CHF **3'198.69**.

Le compte de résultats montre un chiffre d'affaire de CHF **60'101.70** et des charges de CHF **75'978.00**, le déficit s'élève donc à CHF 5'918.00. Le retard de facturation des brochures, classeurs, livres de recettes diminue le chiffre d'affaire par rapport à 2016. Les sommes correspondantes figureront dans les recettes des comptes 2018.

5. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables

Les comptes ont été vérifiés le 21 août 2019 par Laurent Corrado, vérificateur des comptes, dans les locaux de la société Hervest Fiduciaire SA en présence de Monsieur Laurent Pralong. Monsieur Laurent Corrado étant excusé, Laurent Pralong lit son rapport à l'assemblée.

Le rapport de M. Laurent Corrado, vérificateur des comptes, recommande à l'assemblée générale de valider les comptes tels que présentés et de donner décharges aux organes responsables.

Laurent Pralong ouvre la discussion sur les rapports et les comptes qui ont été présentés. Pas de questions.

Laurent Pralong propose d'approuver les différents rapports ainsi que les comptes tels qu'ils ont été présentés par mains levées, et de donner décharge de leur mandat aux organes responsables : au comité de l'ARC pour sa gestion, à Hervest Fiduciaire SA pour la tenue des comptes. Il demande également de prendre acte de l'exécution du mandat du vérificateur.

Par mains levées, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les rapports présentés et donne décharge aux organes responsables pour la gestion stratégique, administrative et financière de l'association.

6. Présentation et validation du budget 2019

Laurent Pralong explique que le projet de budget 2019 est stable. Avec des produits de CHF 78'500.- et des charges de CHF -78'200.-, un bénéfice de CHF 3'050.- est attendu. L'association fait des économies de charges salariales suite au passage des ligues de la santé au secrétariat à domicile. Une augmentation des charges est prévue à la suite de la réédition de la roulette alimentaire.

Pas de questions.

Le budget 2019 est approuvé par mains levées avec une abstention.

7. Election du Comité et des vérificateurs des comptes

Joëlle Leutwyler annonce à l'assemblée que M. Frédéric Barbay reprend- sa position de trésorier après son voyage autour du monde.

La présidente propose à l'assemblée la composition du comité pour l'année à venir :

- Mme Joëlle Leutwyler, présidente
- Dr Paul Wiesel, vice-président
- M. Frédéric Barbay, trésorier
- Mme Laure Jolidon, secrétaire permanente et responsable des régions de Neuchâtel et du Jura.
- M. Dominique Miéville, responsable de la publication du magazine de l'ARC
- Mme Denise Miéville, graphiste et responsable de la région de Genève
- Mme Huguette Maret, responsable de la région du Valais
- Mme Bérénice Mathey, responsable de la région Fribourg

Les médecins et diététiciennes qui nous accompagnent ne sont pas membre du comité selon les statuts, mais sont invités à toutes les séances et ont la possibilité de donner leur avis sur tous les sujets traités.

Les responsables régionaux sont au service des membres de l'ARC. Plusieurs sont présents aujourd'hui et sont disponibles si vous souhaitez échanger avec eux.

Le comité est élu à l'unanimité

8. Présentation du nouveau site internet

Mme Jolidon présente le nouveau site Internet de l'ARC qu'elle est en train de finaliser. Il sera mis en ligne dans les meilleurs délais.

Ce site a été remanié dans le but de le rendre à la fois plus attractif et plus facile à explorer.

Entre autres pages, il propose une liste de diététiciennes ayant suivi une formation continue sur le régime sans gluten, une liste de bonnes adresses (il est précisé que ces adresses ne sont pas vérifiées par l'association) et une Foire aux questions (FAQ) très utile pour en apprendre plus sur la cœliaquie et sur le régime sans gluten.

9. Divers et propositions individuelles

Enquête de satisfaction adressée aux membres de l'ARC

La présidente décrit le sondage qu'elle a créé afin de savoir si les membres de l'ARC sont toujours satisfaits de ses services à ce jour. Dans les premiers moments de la découverte du diagnostic, et après 1-2 ans de régime.

La présidente remercie les membres d'y répondre afin de permettre au comité d'adapter les services de l'ARC à la modification des comptes.

Packs de sponsoring :

Mme Jolidon présente le dossier de sponsoring présentant l'ARC et offrant diverses prestations de type publicitaire. Son objectif est de remettre l'association à flot et d'investir dans de nouvelles activités pour les membres.

PDF sera envoyé par email aux grandes marques et structures actives en suisse pour la cœliaquie.

La présidente propose à l'assemblée un moment consacré aux éventuelles questions médicales.

Coélique et bientôt papa, dois-je faire quelque chose de particulier pour la santé de mon enfant ?

Le risque d'hérédité de la cœliakie est relativement faible. Par prudence, il est préférable de ne pas introduire le gluten trop tôt (pas avant l'âge de six mois).

Il est indispensable que le/la pédiatre soit informé de la cœliakie d'un parent. Il est possible de faire un test génétique à l'enfant ; si celui-ci est négatif, il est presque certain que la cœliakie n'apparaîtra pas. En cas de test positif, il s'agit juste d'être vigilant et de penser à vérifier au moindre symptôme évocateur de la cœliakie.

Quel soutien de la part de l'AI ?

L'AI alloue un forfait financier pour les frais de régime sans gluten pour les enfants et les jeunes adultes de moins de 20 ans. Ensuite, ce forfait n'est plus versé. Il est alors possible de déduire un forfait sur la déclaration d'impôts. Ce forfait est déductible seulement si le total des frais médicaux dépasse 5% du revenu imposable. Si tel n'est pas le cas, il n'y a pas de soutien financier pour les adultes astreints à un régime sans gluten.

L'association, avec la participation des associations alémanique et tessinoise, a tenté une démarche judiciaire pour obtenir une contribution des assurances maladie. Malgré un recours jusqu'au tribunal fédéral, cette demande a été rejetée.

Comment faire évoluer les cantines scolaires ?

Les repas dans des cantines scolaires posent effectivement des problèmes à de nombreux membres de l'ARC. Il est très difficile d'agir sur ce point car il s'agit dans tous les cantons d'une prestation communale et qu'il n'y a donc pas d'interlocuteur unique sur cette question.

L'ARC étudiera la possibilité d'agir au niveau des services de médecine scolaire ou de publier un document d'information destiné aux cantines scolaires.

Informations sur les allergènes dans les restaurants

L'union européenne exige que les clients d'un restaurant puissent savoir facilement quels plats contiennent des allergènes. Cette information ne doit pas obligatoirement figurer sur le menu, mais elle peut être disponible sur demande au serveur. La même loi s'applique en Suisse.

L'assemblée générale prend fin et la présidente renouvelle ses remerciements à tous les membres du comité, à Mme Maret pour l'organisation de la journée et à Mme Jolidon pour tout son travail dans le domaine des relations publiques et dans la gestion administrative de l'ARC.

L'Assemblée générale est levée à 12h21.

La présidente : Joëlle Leutwyler



ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	<u>34'640.05</u>	<u>30'524.64</u>
Trésorerie	27'917.15	16'604.89
PostFinance	27'917.15	16'604.89
Créances résultant de ventes et prestations de services	2'210.00	7'954.00
Créances envers des tiers	2'210.00	7'954.00
Stocks et prestations de services non facturées	3'870.00	4'750.00
Stock classeurs	3'870.00	4'750.00
Actifs de régularisation	642.90	1'215.75
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>8'100.00</u>	<u>10'170.00</u>
Immobilisations incorporelles	8'100.00	10'170.00
Développement, recherche de dons	8'100.00	10'170.00
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>42'740.05</u>	<u>40'694.64</u>

ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Bilan au 31 décembre 2019

P A S S I F	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u>	<u>18'032.05</u>	<u>30'895.95</u>
Dettes résultant d'achats et prestations de services	1'161.65	10'508.70
Dettes envers des tiers	1'161.65	10'508.70
Passifs de régularisation	16'870.40	20'387.25
<u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u>	<u>21'600.00</u>	<u>6'600.00</u>
Autres dettes à long terme	15'000.00	0.00
Prêt	15'000.00	0.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi	6'600.00	6'600.00
Provision Réédition classeur	6'600.00	6'600.00
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>3'108.00</u>	<u>3'198.69</u>
Capital	(12'051.31)	13'856.84
Fonds divers	5'500.00	5'500.00
Fonds recherche médicale	7'000.00	7'000.00
Fonds carnet suivi médical	2'750.00	2'750.00
Résultat de l'exercice	(90.69)	(25'908.15)
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>42'740.05</u>	<u>40'694.64</u>

ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Compte de résultat 2019

	2019	2018
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations de services	70'198.49	60'101.70
Charges de matériel, de marchandises et	(6'841.45)	(9'123.20)
Marge brute	63'357.04	50'978.50
Charges de personnel	(46'933.55)	(54'492.90)
Autres charges d'exploitation	(14'225.55)	(18'641.80)
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	2'197.94	(22'156.20)
Amortissements	(2'070.00)	0.00
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	127.94	(22'156.20)
(Charges) et produits financiers nets	(218.63)	(780.85)
Résultat d'exploitation avant impôts	(90.69)	(22'937.05)
(Charges) et produits hors exploitation nets	0.00	0.00
(Charges) et produits exceptionnels, uniques ou hors période nets	0.00	(2'971.10)
Résultat annuel avant impôts	(90.69)	(25'908.15)
Impôts	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>(90.69)</u>	<u>(25'908.15)</u>

ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Compte de résultat - détail des rubriques

	2019	2018
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations de services	70'198.49	60'101.70
Cotisations	55'546.00	40'810.00
Dons	575.00	927.00
Livres, brochures	4'506.49	3'740.40
Assemblée Générale	2'461.00	3'934.80
Cours cuisine	0.00	1'110.00
Annonces magazine	7'110.00	9'634.00
Perte sur débiteurs	0.00	(2'054.50)
Variation Ducoire	0.00	2'000.00
Charges de matériel, de marchandises et de prestations de tiers	(6'841.45)	(9'123.20)
Charges de livres, brochures	(6'432.20)	(268.10)
Frais animation	0.00	(1'303.80)
Frais imprimés	(409.25)	(7'551.30)
Charges de personnel	(46'933.55)	(54'492.90)
Salaires bruts	(42'000.00)	(49'000.00)
Charges sociales	(4'933.55)	(5'492.90)
Autres charges d'exploitation	(14'225.55)	(18'641.80)
Loyer	(1'200.00)	(600.00)
Assurances	(315.00)	(287.00)
Matériel de bureau	(2'699.70)	(2'123.55)
Frais de téléphones	(728.00)	(756.50)
Frais postaux	(1'157.75)	(2'494.25)
Honoraires de tiers	(4'308.00)	(5'785.00)
Frais Assemblée Générale	(2'944.20)	(5'339.50)
Frais de représentation et déplacement	(872.90)	(1'256.00)

ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Compte de résultat - détail des rubriques

	2019	2018
	CHF	CHF
Amortissements	(2'070.00)	0.00
(Charges) et produits financiers nets	(218.63)	(780.85)
<i>(Charges)</i>	<i>(218.63)</i>	<i>(780.85)</i>
Intérêts et frais	(218.63)	(780.85)
<i>Produits</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
(Charges) et produits hors exploitation nets	0.00	0.00
<i>(Charges)</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
<i>Produits</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
(Charges) et produits exceptionnels, uniques ou hors période nets	0.00	(2'971.10)
<i>(Charges)</i>	<i>0.00</i>	<i>(2'971.10)</i>
Frais Assemblée Générale 2016	0.00	(2'971.10)
<i>Produits</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>

ASSOCIATION ROMANDE DE LA COELIAKIE - Savagnier

Evolution du capital

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Capital initial	(12'051.31)	13'856.84
Résultat de l'exercice	(90.69)	(25'908.15)
<u>Capital final</u>	<u>(12'142.00)</u>	<u>(12'051.31)</u>

Association Romande de la Coeliakie

BUDGETS	
	<u>2020</u> CHF
PRODUITS	67 100
Cotisations	45 500
Dons-sponsoring	7 000
Finances d'inscription	1 100
Vente de livres, brochures	4 500
Contributions au repas AG	2 000
Cours/conférences	0
Annonces magazine de l'ARC	7 000
Perte sur débiteurs	0
Variation Ducroire	0
CHARGES	-66 550
<i>Charges de matériel</i>	-4 700
Charges de livres, brochures	-4 000
Frais animation	0
Frais imprimés	-700
<i>Charges de personnel</i>	-47 000
Salaires bruts	-42 000
Charges sociales	-5 000
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-14 850
Loyers	-1 200
Assurances	-350
Frais de bureau, informatique, livres	-2 500
Frais de téléphones	-800
Frais postaux	-1 500
Honoraires de tiers	-4 000
Frais assemblée générale, comité	-2 000
Frais de déplacement	0
Intérêts et frais	-500
Amortissement	-2 000
Résultat ordinaire	550
Produits extraordinaires	0
Charges extraordinaires	0
Résultat de l'exercice	550